

ATTENTION :

Il existe de **nombreuses contre-indications** à l'IRM. Si vous êtes porteur d'un dispositif médical implantable (pacemaker, défibrillateur, neurostimulateur, etc.) des **précautions particulières** doivent être prises avant la réalisation de l'examen. **Veillez le signaler** à votre médecin et à la prise de rendez-vous. Une recherche de **compatibilité** doit être faite afin d'établir une fiche qui déterminera les précautions à prendre pour la réalisation de l'examen en toute sécurité.

Pour toute **question** ou recherche concernant un dispositif médical implantable, contactez-nous par mail à l'adresse suivante :

► compatibilite.irm@humani.be



Hôpital André Vésale

Rue de Gozée, 706
6110 Montigny-le-Tilleul

Hôpital Civil Marie Curie

Chaussée de Bruxelles, 140
6042 Lodelinsart

Numéro de téléphone général :

☎ 071/92 08 00

REJOIGNEZ LE
RÉSEAU SANTÉ
WALLON



Pour en savoir plus

► Une brochure IRM – Généralités est également disponible et vous informe des principes et précautions. Nous vous invitons à en prendre connaissance avant de lire celle-ci.



www.humani.be

12351303

AD0559 - 05/2024



ENTÉRO-IRM

Afin d'étudier **l'intestin grêle et ses parois** de manière efficace, le radiologue a besoin que celui-ci soit distendu et « coloré ». Pour ce faire, une **solution spécifique** sera préparée pour l'examen. L'intestin n'absorbe pas ce liquide, il reste donc dans la lumière digestive, ce qui permet de **voir les pathologies inflammatoires**.



PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

- ▶ Vous devez être **à jeun 4 heures avant** la réalisation de l'examen.
- ▶ Vous devez vous présenter **1h30 avant** votre heure de rendez-vous.
- ▶ Veuillez signaler au technologue si vous êtes **intolérant au lactose**.

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

Vous devrez boire une solution de 750 ml, à raison d'un gobelet **tous les quarts d'heure**. Il est possible que vous ressentiez des nausées. Les premières selles après examen seront liquides.

Des crampes abdominales peuvent être ressenties car le produit accélère le transit.

INJECTION DE PRODUIT DE CONTRASTE

Une voie d'entrée (cathéter) sera mise en place afin d'injecter un produit de contraste, pour une meilleure qualité d'image. De **rares effets secondaires** peuvent être ressentis comme une chaleur dans tout le corps ainsi qu'un mauvais goût en bouche.

Cette perfusion est :

- ▶ Contrindiquée en cas d'**insuffisance rénale sévère**
- ▶ Contrindiquée en cas d'**allergie sévère connue**
- ▶ En cas de **réaction allergique légère** connue, l'injection peut avoir lieu si une prémédication a été suivie 3 jours précédant l'examen. (*Le plan de désensibilisation vous est remis à l'accueil ou envoyé au domicile avec les médicaments à vous faire prescrire par votre médecin*)

INJECTION D'UN ANTISPASMODIQUE

Un antispasmodique sera administré par voie intraveineuse. Cela permet de limiter les mouvements des intestins lors d'une IRM centrée dans cette région, ainsi que de diminuer les crampes abdominales.

L'antispasmodique est :

- ▶ Contrindiqué en cas de **glaucome**
- ▶ Contrindiqué en cas d'**hypertrophie de la prostate**
- ▶ Contrindiqué en cas d'**allergie connue**

L'entéro-IRM se déroule allongé sur le dos, avec deux « **ceintures** » positionnées au niveau de l'abdomen.

Il est nécessaire de suivre scrupuleusement les instructions fournies : votre collaboration est cruciale afin d'obtenir des images interprétables et de qualité optimale. On vous demandera de rester immobile et parfois d'interrompre votre respiration pendant quelques secondes.

APRÈS L'EXAMEN

Vous pouvez partir en suivant les recommandations du personnel soignant. La perfusion sera enlevée et un **pansement compressif** sera placé. Vous pouvez le retirer après 15 minutes.

- ▶ **Hydratation** : nous vous recommandons de bien vous hydrater après cet examen. Cela permettra à votre organisme d'éliminer plus facilement et rapidement le produit de contraste par les urines.

GROSSESSE

La réalisation d'une IRM chez une femme enceinte est possible. Cependant, il est préférable de le réaliser **uniquement en cas de nécessité absolue**.

